



Comités des priorités stratégiques du Réseau national de l'autisme : survol de la déclaration d'intérêt

À propos du Réseau national de l'autisme

Le Réseau national de l'autisme est une initiative communautaire indépendante soutenue financièrement par l'Agence de la santé publique du Canada. Son objectif est d'assurer aux personnes autistes et à leurs familles un rôle central dans le choix des priorités de la communauté et l'essor des actions entreprises pour la réalisation de la Stratégie pour l'autisme au Canada.

Le Réseau regroupe des personnes autistes, des familles, des spécialistes et des parties intéressées de partout au pays pour prendre part à la préparation d'un avenir où les personnes autistes peuvent réellement s'épanouir au Canada.

Mission du Réseau national de l'autisme

Porté par les personnes autistes et leurs familles, le Réseau national de l'autisme renseigne la Stratégie pour l'autisme au Canada et contribue à la préparation d'un avenir où les personnes autistes peuvent réellement s'épanouir au Canada.

Vision du Réseau national de l'autisme

Un pays où l'expérience vécue des personnes autistes et leurs familles façonnent les politiques, les systèmes et les communautés pour assurer une inclusion, une équité et des opportunités égales à toutes les étapes de la vie.

Des renseignements supplémentaires au sujet du Réseau national de l'autisme sont accessibles ici : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/strategie-autisme-canada.html>

Que sont les comités des priorités stratégiques?

Les comités des priorités stratégiques sont responsables de suggérer les moyens à prendre pour transformer les objectifs de la Stratégie pour l'autisme au Canada en réelles solutions pratiques qui peuvent être mises en place partout au pays.

L'objectif principal de ces comités est de fournir un environnement de collaboration pour le partage des connaissances, des meilleures pratiques et de solutions innovantes. Les

comités tâcheront de cerner des actions efficaces à long terme, de faire des recommandations de politiques et de soutenir les partenariats intersectoriels et multisectoriels produisant des résultats positifs tangibles et durables pour les personnes autistes et leurs familles.

Les cinq comités des priorités stratégiques correspondent aux cinq domaines de priorité tout au long de la durée de vie de la Stratégie sur l'autisme au Canada :

1. Dépistage, diagnostic et services
2. Inclusion économique
3. Collecte de données, surveillance de la santé publique et recherche
4. Sensibilisation, compréhension et acceptation du public
5. Outils et ressources

Les membres de ces comités doivent contribuer à l'une des cinq priorités une expérience ou une expertise particulière dans un domaine de connaissances pertinent.

Survol

Les comités des priorités stratégiques font appel à l'expertise professionnelle pertinente des spécialistes en systèmes et en politiques, en recherche, en soins cliniques et en prestation de services, des personnes autistes et des membres de leurs familles pour soutenir l'élaboration d'un plan de mise en œuvre tangible et praticable pour chacun des cinq domaines prioritaires de la Stratégie pour l'autisme au Canada.

Chaque comité se concentre sur un aspect de la Stratégie et s'efforce de répondre à la question :

« Que devons-nous faire pour mettre cette stratégie en place partout au Canada d'une manière juste, fiable et durable? »

Pour ce faire, les comités prendront les actions suivantes :

- Examiner chaque mesure d'action dans leur domaine.
- Répertorier les moyens de soutien, les partenariats ou les ressources nécessaires.
- Décider quelles actions sont les plus pressantes, les plus aidantes et les plus réalistes.
- Recommander des responsables, un calendrier et une façon de mesurer la réussite de l'action.
- Souligner les risques ou les écarts potentiels et les occasions de collaboration d'un domaine à l'autre.
- Suggérer des améliorations et de nouvelles idées au besoin.

Ce travail combine la planification, la conception de systèmes et une rétroaction significative de la part des personnes ayant une expérience vécue. Il permet de transformer la grande vision de la Stratégie en des actions réelles.

Engagement de temps requis et soutien offert

L'engagement de temps requis pour la participation à un comité consultatif est d'environ 42 heures par année, ce qui inclut jusqu'à six réunions annuellement. On compte pour chaque réunion un total de sept heures pour la préparation, la durée de la réunion et le temps de suivi.

Lorsque l'équipe du Réseau sera embauchée, les comités seront soutenus par un ou une responsable de la coordination de l'engagement qui soutiendra la planification, la préparation de la documentation et le suivi des réunions afin de faciliter et de soutenir la participation au comité.

Comment poser sa candidature

Toute personne qui détient une expérience ou une expertise pertinente dans un domaine qui apporte des connaissances particulières à l'une des cinq priorités est invitée à poser sa candidature.

Pour poser votre candidature, vous devez être membre du Réseau national de l'autisme. Le formulaire de demande d'inscription des membres est simple et rapide à remplir et la déclaration d'intérêt y est incluse.

Vous y trouverez des questions au sujet de vos antécédents et de votre expérience. Vous pouvez demander l'aide d'une autre personne pour remplir les formulaires. Veuillez noter que, pour poser votre candidature, vous devez fournir des renseignements personnels pertinents au comité choisi.

Pour entamer le processus en ligne, rendez-vous à l'adresse suivante :
<https://redcap.link/kfxofq9k>

Déclaration d'intérêt : appel de candidatures ouvert jusqu'au 15 septembre 2025

Autres moyens de poser sa candidature

Si vous préférez ne pas remplir les formulaires en ligne, vous pouvez poser votre candidature par d'autres moyens. Écrivez-nous par courriel au info@nan-rna.ca pour nous informer de ce qui fonctionne le mieux pour vous. Voici quelques options :

- Prendre rendez-vous pour une entrevue.
- Transmettre par courriel les formulaires remplis en version Word ou PDF.
- Envoyer les formulaires remplis par la poste.
- Poser sa candidature par un autre support de communication : vidéo, audio, PowerPoint ou autre.

- Suggérer un autre format qui vous permet de communiquer l'information de la manière qui vous convient le mieux.

Questions et renseignements supplémentaires

Pour toute question ou pour en savoir plus sur le rôle de membre d'un comité, écrivez-nous par courriel : info@nan-rna.ca